

Publié le 10 octobre 2014

## Les Epl, acteurs de la méthanisation

Face à des besoins croissants en énergie renouvelable, la méthanisation se révèle une option pertinente pour valoriser les déchets organiques issus de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie agroalimentaire, des stations d'épuration et autres déchetteries. Sous l'impulsion des collectivités locales, des Epl participent à la dynamisation du marché.



Avec la production d'énergie thermique et électrique générée par son biogaz, la méthanisation devient une nouvelle voie de développement des énergies vertes. Une opportunité pour les agriculteurs, qui disposent d'un complément de revenus potentiel et d'un moyen de valoriser leurs résidus de culture ou d'élevage. Dans certaines conditions, la méthanisation a d'ailleurs été reconnue comme « activité agricole » par la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche (LMAP). En 2011, suite au Grenelle de l'environnement et aux lois Grenelle, le tarif d'achat de l'électricité issue de la biomasse a été relevé pour soutenir le développement de ces « petites et moyennes installations agricoles ». Ce coup de pouce s'ajoute aux aides de l'Ademe, du ministère de l'Agriculture, mais aussi des collectivités locales.

Plusieurs Epl ont été créés par ces dernières années pour favoriser le développement d'unités de méthanisation, alimentées en biomasse d'origines agricoles, mais aussi industrielles ou issue de la restauration, de déchetteries et autres. La Région Midi-Pyrénées s'est ainsi engagée en 2013 à soutenir la création de cent unités d'ici à 2020. La SAS [Midi-Pyrénées Energies Investissements](#) (MPEI), filiale de la Sem Cogemip et de la Sem 81, a été chargée d'accompagner les projets.

### Une filière biogaz

En Vendée, [Vendée Energie](#) est également devenue un facilitateur de développement d'unités de méthanisation. Ses équipes aident les agriculteurs, coopératives agricoles, industriels et collectivités qui veulent se lancer dans cette voie. Dans le Morbihan, la ville de Locminé a voulu aller encore plus loin en développant, via la [Sem Liger](#), un véritable « pôle méthanisation » qui produira à la fois de l'électricité, de la chaleur, de l'engrais, du combustible et du carburant verts.

Enfin, à Grenoble, [GEG](#) développe une filière biogaz pour diversifier ses sources d'énergie renouvelable. Si l'un de ses projets, à Aoste, générera de l'électricité et de la chaleur à partir de déchets organiques, un autre, à Grenoble, valorisera les boues usées de la station d'épuration Aquapole. Avec une originalité : une partie du biométhane sera épurée et injectée dans le réseau de gaz naturel.

Par Marie-Anne RAMAZZINA